

AAA Audit Sàrl

Place de la Gare 2 – 1950 Sion

FONDATION PRO-SENECTUTE

VALAIS – WALLIS

POUR LA VIEILLESSE

1950 SION

Rapport de l'organe de révision de l'exercice 2018
(Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018)

Sion, le 6 mars 2019 / 1 exemplaire

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'Assemblée Générale de la fondation Pro-Senectute Valais-Wallis Pour la Vieillesse

Sion

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau des flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de la fondation Pro-Senectute Valais-Wallis / Pour la Vieillesse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC, aux exigences légales, à l'acte de fondation et au règlement incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

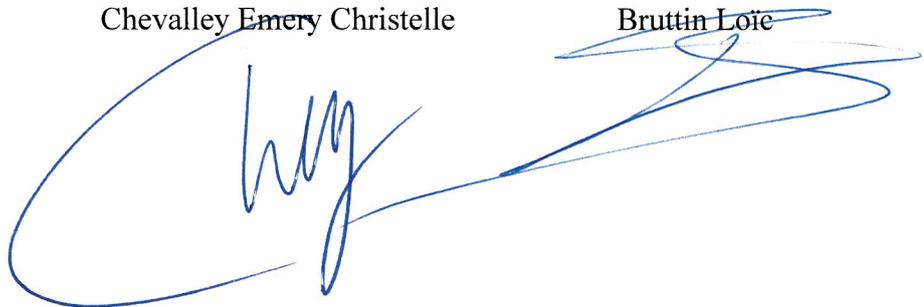
Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne correspondent pas à une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément avec la Swiss GAAP RPC, et que ces derniers sont pas conformes à la loi, à l'acte de fondation et au règlement.

Sion, le 6 mars 2019

AAA Audit Sàrl
Réviseur agréé ASR N°503972

Chevalley Emery Christelle

Bruttin Loïse



ANNEXES : Comptes annuels

**Pro Senectute Valais
Pour la Vieillesse
Bilan
au 31 décembre 2018**

	Annexe	2018 CHF	2017 CHF
ACTIF			
Trésorerie	2.1	1'633'609.79	1'339'885.63
Titres détenus à court terme		400.00	400.00
Créances résultant de ventes et de prestations de services	2.2	163'439.25	177'515.31
Actifs de régularisation	2.3	2'136.25	1'221.50
Total actif circulant		1'799'585.29	1'519'022.44
Immobilisations corporelles	2.4	852'390.30	879'215.10
Immobilisations incorporelles	2.5	77'512.45	115'129.70
Total actif immobilisé		929'902.75	994'344.80
TOTAL ACTIF		2'729'488.04	2'513'367.24
PASSIF			
Dettes financières portant intérêts	2.8	9'600.00	9'600.00
Dettes résultant d'achats et de prestations de services	2.6	401'586.15	237'301.05
Passifs de régularisation	2.7	204'566.55	150'833.80
Capitaux étrangers à court terme		615'752.70	397'734.85
Dettes à long terme portant intérêts	2.8	520'600.00	530'200.00
Capitaux étrangers à long terme		520'600.00	530'200.00
Fonds affectés		44'098.46	35'196.35
Capital des fonds		44'098.46	35'196.35
Capital lié généré		1'505'000.00	1'505'000.00
Capital libre généré		45'236.04	40'594.23
Résultat annuel		-1'199.16	4'641.81
Capital de l'organisation		1'549'036.88	1'550'236.04
TOTAL PASSIF		2'729'488.04	2'513'367.24

**Pro Senectute Valais
Pour la Vieillesse
Compte de résultat
au 31 décembre 2018**

	Annexe	2018 CHF	2017 CHF
Produit de la prestation de service et de la vente d'articles		1'172'150.65	1'210'695.75
Contribution des collectivités publiques reçues de Pro Senectute Suisse		2'399'972.00	2'405'800.60
Contributions des collectivités publiques		698'250.00	686'000.00
Produits de prestations fournies		4'270'372.65	4'302'496.35
Dons et collecte de fonds	2.9	272'665.35	229'673.61
Legs	2.9	0.00	120'370.90
Produits de campagnes de collecte de fonds		272'665.35	350'044.51
Total des produits d'exploitation		4'543'038.00	4'652'540.86
Conseil et information		-1'926'503.25	-1'858'724.60
Services		-947'222.00	-688'835.05
Cours		-1'034'534.95	-1'094'762.20
Travail social communautaire		-64'633.35	-115'017.65
Charges liées à la recherche de fonds		-77'387.50	-84'904.80
Charges administratives		-517'422.08	-524'539.80
Charges des prestations	2.10	-4'567'703.13	-4'366'784.10
Résultat d'exploitation		-24'665.13	285'756.76
Recettes financières		1.10	415.33
Dépenses financières		-16'740.32	-15'376.34
Résultat financier		-16'739.22	-14'961.01
Autres produits hors exploitation		453'336.20	196'998.10
Autres charges hors exploitation		-404'228.90	-196'053.30
Résultat activité hors exploitation		49'107.30	944.80
Résultat annuel avant résultat des fonds et sans variation du capital de l'organisation		7'702.95	271'740.55
Prélèvements des fonds affectés		2'125.14	6'731.56
Attributions aux fonds affectés		-11'027.25	-13'830.30
		-8'902.11	-7'098.74
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation		-1'199.16	264'641.81
Attributions aux fonds libres		0.00	-260'000.00
RESULTAT ANNUEL		-1'199.16	4'641.81

**Pro Senectute Valais
Pour la Vieillesse
Tableau des flux de trésorerie**

	2018 CHF	2017 CHF
Résultat annuel avant résultat des fonds et variation du capital de l'organisation	-1'199.16	264'641.81
Variation du capital des fonds	8'902.11	7'098.74
Amortissements sur des immobilisations corporelles	36'277.40	35'238.80
Amortissements sur des immobilisations incorporelles	40'256.90	39'652.00
Variation des créances	14'076.06	44'298.79
Variation des actifs de régularisation	-914.75	5'914.25
Variation des dettes à court terme	164'285.10	54'857.85
Variation des passifs de régularisation	53'732.75	-30'805.20
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	315'416.41	420'897.04
Investissements en		
- immobilisations corporelles	-9'452.60	0.00
- immobilisations incorporelles	-2'639.65	-35'492.45
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-12'092.25	-35'492.45
Variation des dettes financières à long terme	-9'600.00	-9'600.00
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-9'600.00	-9'600.00
Variation de la trésorerie	293'724.16	375'804.59
Justification:		
Solde de trésorerie au 1er janvier	1'339'885.63	964'081.04
Solde de trésorerie au 31 décembre	1'633'609.79	1'339'885.63
Variation de la trésorerie	293'724.16	375'804.59

Pro Senectute Valais Pour la Vieillesse

Variation du capital

	état 01.01.2018	Entrées 2018	Sorties 2018	Mouvements internes	état 31.12.2018
Fonds projet Domino 1	13'643.00	-146.00	0.00	0.00	13'497.00
Fonds projet Domino 2	6'548.75	-236.35	0.00	0.00	6'312.40
Fonds projet Domino 3	0.00	1'409.60	0.00	0.00	1'409.60
Fonds Sport - Danse public	5'000.00	5'000.00	0.00	0.00	10'000.00
Fonds Aides financières Monthey	7'000.00	0.00	-231.00	0.00	6'769.00
Fonds Aides financières sociale	0.00	5'000.00	0.00	0.00	5'000.00
Fonds Aides financières fédérales	3'004.60	0.00	-1'894.14	0.00	1'110.46
Total capital des fonds	35'196.35	11'027.25	-2'125.14	0.00	44'098.46
Capital libre généré	40'594.23	0.00	0.00	4'641.81	45'236.04
<i>Capital lié généré</i>					
Fonds de réorganisation	1'205'000.00	0.00	0.00	0.00	1'205'000.00
Fonds de fluctuation des subventions	300'000.00	0.00	0.00	0.00	300'000.00
Résultat annuel	4'641.81	-1'199.16	0.00	-4'641.81	-1'199.16
Total capital de l'organisation	1'550'236.04	-1'199.16	0.00	0.00	1'549'036.88

	état 01.01.2017	Entrées 2017	Sorties 2017	Mouvements internes	état 31.12.2017
Fonds projet Domino 1	18'703.80	0.00	-5'060.80	0.00	13'643.00
Fonds projet Domino 2	2'447.85	4'100.90	0.00	0.00	6'548.75
Fonds Sport - Danse public	5'000.00	5'500.00	-5'500.00	0.00	5'000.00
Fonds Aides financières Monthey	0.00	7'000.00	0.00	0.00	7'000.00
Fonds Aides financières fédérales	1'674.30	1'330.30	0.00	0.00	3'004.60
Fonds activités Haut-Valais	271.66	0.00	-271.66	0.00	0.00
Total capital des fonds	28'097.61	17'931.20	-10'832.46	0.00	35'196.35
Capital libre généré	34'177.23	0.00	0.00	6'417.00	40'594.23
<i>Capital lié généré</i>					
Fonds de réorganisation	945'000.00	260'000.00	0.00	0.00	1'205'000.00
Fonds de fluctuation des subventions	300'000.00	0.00	0.00	0.00	300'000.00
Résultat annuel	6'417.00	4'641.81	0.00	-6'417.00	4'641.81
Total capital de l'organisation	1'285'594.23	264'641.81	0.00	0.00	1'550'236.04

**Pro Senectute Valais
Pour la Vieillesse
Annexe aux comptes annuels
Arrêtés au 31 décembre 2018**

1. Principes de la comptabilité et de l'établissement des comptes

1.1 Généralités

Les comptes annuels de la Fondation Pro Senectute Valais / Pour la Vieillesse ont été établis en conformité avec toutes les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC. Ces comptes donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Pro Senectute Valais et sont conformes au droit suisse, aux statuts de la fondation. Ce sont les principes généraux d'évaluation du cadre conceptuel des Swiss GAAP RPC qui font foi.

1.2 Créances résultant de ventes et de prestations de services

Une correction de valeur est calculée forfaitairement sur les créances ouvertes en fin d'année.

1.3. Immobilisations corporelles et incorporelles

Mise à part l'appartement de Sion, l'évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles s'effectue au coût d'acquisition, moins les amortissements cumulés.

L'appartement de Sion a été estimé le 23 janvier 2007 par Monsieur Bernard Ogier, architecte à Sion à CHF 434'000.

Les immobilisations corporelles sont amorties de manière linéaire.

Les calculs des amortissements reposent sur les durées d'utilisation moyennes suivantes :

Appartements	40 ans
Mobilier	10 ans
Machines de bureau	4 ans
Informatique (matériel)	4 ans
Logiciel	4 ans

2. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Trésorerie

	31.12.2018	31.12.2017
Liquidités d'exploitation	1'604'824.98	1'309'601.47
Liquidités bloquées pour un but	28'784.81	30'284.16
	1'633'609.79	1'339'885.63

2.2 Créances résultant de ventes et de prestations de services

	31.12.2018	31.12.2017
Créances envers d'autres OPS / PS CH	200.00	0.00
Créances envers tiers	171'239.25	185'515.31
Sous-total	171'439.25	185'515.31
./. Provision pour pertes sur créances	-8'000.00	-8'000.00
	163'439.25	177'515.31

**Pro Senectute Valais
Pour la Vieillesse
Annexe aux comptes annuels
Arrêtés au 31 décembre 2018**

2.3 Actifs de régularisation

	31.12.2018	31.12.2017
Dépenses pour le nouvel exercice	2'136.25	1'221.50
	2'136.25	1'221.50

2.4 Immobilisations corporelles

	Total	Immeuble	Immeuble hors expl.	Informatique	Mobilier
Etat au 01.01.2017					
Valeurs d'acquisitions	1'440'090.50	583'249.70	485'607.40	283'318.45	87'914.95
Amortissements cumulés	-525'636.60	-90'971.80	-103'607.85	-277'123.20	-53'933.75
Valeurs comptables nettes	914'453.90	492'277.90	381'999.55	6'195.25	33'981.20
Entrées					
	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Amortissements					
	-35'238.75	-14'694.85	-12'450.15	-3'332.05	-4'761.70
Etat au 31.12.2017					
Valeurs d'acquisitions	1'440'090.50	583'249.70	485'607.40	283'318.45	87'914.95
Amortissements cumulés	-560'875.40	-105'666.65	-116'058.05	-280'455.25	-58'695.45
Valeurs comptables nettes	879'215.10	477'583.05	369'549.35	2'863.20	29'219.50
Entrées					
	9'452.60	0.00	0.00	9'452.60	0.00
Amortissements					
	-36'277.40	-14'694.85	-12'450.15	-2'481.10	-6'651.25
Etat au 31.12.2018					
Valeurs d'acquisitions	1'449'543.10	583'249.70	485'607.40	292'771.05	87'914.95
Amortissements cumulés	-597'152.80	-120'361.50	-128'508.25	-282'936.35	-65'346.70
Valeurs comptables nettes	852'390.30	462'888.20	357'099.15	9'834.70	22'568.25

**Pro Senectute Valais
Pour la Vieillesse
Annexe aux comptes annuels
Arrêtés au 31 décembre 2018**

2.5 Immobilisations incorporelles

	Total	Logiciels informatiques
Etat au 01.01.2017		
Valeurs d'acquisitions	215'240.74	215'240.74
Amortissements cumulés	-95'951.49	-95'951.49
Valeurs comptables nettes	119'289.25	119'289.25
Entrées	35'492.45	35'492.45
Sorties	-84'109.09	-84'109.09
Amortissements	-39'652.00	-39'652.00
Amortissements sorties	84'109.09	84'109.09
Etat au 31.12.2017		
Valeurs d'acquisitions	166'624.10	166'624.10
Amortissements cumulés	-51'494.40	-51'494.40
Valeurs comptables nettes	115'129.70	115'129.70
Entrées	2'639.65	2'639.65
Amortissements	-40'256.90	-40'256.90
Etat au 31.12.2018		
Valeurs d'acquisitions	169'263.75	169'263.75
Amortissements cumulés	-91'751.30	-91'751.30
Valeurs comptables nettes	77'512.45	77'512.45

2.6 Dettes résultant d'achats et de prestations de services

	31.12.2018	31.12.2017
Dettes envers d'autres OPS	98'407.35	247.00
Dettes envers des tiers	303'178.80	237'054.05
	401'586.15	237'301.05

2.7 Passifs de régularisation

	31.12.2018	31.12.2017
Vacances et heures supplémentaires du personnel	126'000.00	117'000.00
Autres passifs de régularisation	78'566.55	33'833.80
	204'566.55	150'833.80

**Pro Senectute Valais
Pour la Vieillesse
Annexe aux comptes annuels
Arrêtés au 31 décembre 2018**

2.8 Dettes financières portant intérêts à court terme et à long terme

	31.12.2018	31.12.2017
Part à court terme des hypothèques	9'600.00	9'600.00
Part à long terme des hypothèques	520'600.00	530'200.00
Hypothèques	530'200.00	539'800.00

2.9 Produits de campagnes de collecte de fonds

	2018	2017
Résultat de la collecte d'automne	20'706.45	19'389.50
Autres dons sans but déterminé	241'958.90	197'784.11
Autres dons avec but déterminé	10'000.00	12'500.00
Legs sans but déterminé	0.00	120'370.90
Total produits de campagnes de collecte de fonds	272'665.35	350'044.51

**2.10 Charges des prestations
2018**

	Total	frais de personnel	Charge d'exploitation	Amortissement
Conseil et information	1'926'503.25	1'514'706.20	375'942.00	35'855.05
Services	947'222.00	345'971.50	594'002.60	7'247.90
Cours	1'034'534.95	733'895.85	290'539.45	10'099.65
Travail social communautaire	64'633.35	52'861.70	10'246.45	1'525.20
Charges liées à la recherche de fonds	77'387.50	27'319.30	49'427.35	640.85
Charges administratives	517'422.08	450'155.62	58'551.01	8'715.45
Total	4'567'703.13	3'124'910.17	1'378'708.86	64'084.10

2017

	Total	frais de personnel	Charge d'exploitation	Amortissement
Conseil et information	1'741'483.50	1'286'683.20	423'919.10	30'881.20
Services	688'835.05	190'891.15	493'458.45	4'485.45
Promotion de santé et prévention	117'241.10	96'394.75	18'548.00	2'298.35
Sport et mobilité	642'187.40	409'770.35	226'694.30	5'722.75
Formation et culture	452'574.80	318'733.50	128'509.80	5'331.50
Travail social communautaire	115'017.65	94'566.60	18'196.25	2'254.80
Charges liées à la recherche de fonds	84'904.80	49'193.30	34'538.55	1'172.95
Charges administratives	524'539.80	431'176.60	83'069.65	10'293.55
Total	4'336'784.10	2'877'409.45	1'426'934.10	62'440.55

**Pro Senectute Valais
Pour la Vieillesse
Annexe aux comptes annuels
Arrêtés au 31 décembre 2018**

3. Informations complémentaires

3.1 Prévoyance professionnelle du personnel

Le personnel de Pro Senectute Valais est assuré auprès de la Caisse de Prévoyance du Personnel de l'Etat du Valais (CPPEV) contre les conséquences économiques liées à l'âge, à l'invalidité et au décès.

Il s'agit d'une caisse publique, indépendante de Pro Senectute Valais. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées dans la période où le versement a lieu.

Le taux de couverture de la caisse CPPEV est de 78% au 31 décembre 2018.
L'Etat du Valais garantit les engagements réglementaires de la caisse.

De ce fait aucune provision n'a été enregistrée dans les comptes de Pro Senectute Valais concernant le découvert de la caisse de pension.

	2018	2017
Charge de prévoyance dans les frais de personnel	454'090.00	401'446.00

3.2 Indemnités aux organes dirigeants et transactions avec des personnes proches

Ni jeton de présence, ni honoraires ne sont versés au Conseil de Fondation.
La fondation n'a effectué aucune transaction avec des personnes proches.

3.3 Engagements conditionnels

Il existe un engagement conditionnel à la charge de Pro Senectute Valais concernant un pont AVS que peuvent demander les employés.

Cet engagement a été calculé au maximum à CHF 370'000.00 par la caisse de pension. Ce risque maximum a été déterminé par le calcul du salaire actuel des employés à la date de la retraite, soit dans 35 ans pour les plus jeunes.

Une provision est comptabilisée une fois la décision de l'employé prise et suite à l'accord de la caisse de pension.

3.4 Actifs mise en gage

L'appartement à Sion est mis en gage afin de couvrir la dette hypothécaire de CHF 107'000.00 (CHF 112'000.00 au 31 décembre 2017) à la banque cantonale du Valais.
Le montant de la cédule hypothécaire est de CHF 200'000.00.

L'appartement à Viège est mis en gage afin de couvrir la dette hypothécaire de CHF 423'200.00 (CHF 427'800.00 au 31 décembre 2017) à la Banque Cantonale du Valais.
Le montant de la cédule hypothécaire est de CHF 460'000.00.

Pro Senectute Valais

Pour la vieillesse

Rapport de performance

Buts de l'organisation (Selon statuts du 31 mai 2004)

1Le but de la fondation est de maintenir et d'améliorer le bien-être des personnes âgées dans le canton du Valais.

2La fondation peut, en collaboration avec d'autres institutions privées ou publiques, contribuer également au bien-être d'autres groupes de population.

Les organes dirigeants et la durée de leurs fonctions

- **L'assemblée de la fondation**

1L'assemblée de la fondation est composée de trente-six à quarante-cinq membres représentant les différentes régions, les différents organismes et association œuvrant dans le domaine gérontologique, ainsi que des représentants des personnes engagées dans les actions de Pro Senectute Valais.

2L'assemblée de la fondation et ses membres :

- a) soutiennent la politique de la fondation en faveur des personnes âgées
- b) sont informés régulièrement sur les activités de la fondation
- c) soutiennent le développement des actions et activités de la fondation, en particulier dans les régions
- d) contribuent à faire connaître les buts et les actions de la fondation
- e) sont consultés pour les sujets engageant l'avenir de la fondation
- f) peuvent en tout temps faire des propositions à l'intention du conseil de fondation. Ce dernier doit obligatoirement y répondre par un rapport écrit.

3Les membres de l'assemblée sont désignés par le conseil de fondation pour un mandat de quatre ans avec possibilité de renouvellement. Ils sont choisis en fonction de leur intérêt pour les questions gérontologiques et de politique de la vieillesse.

4L'assemblée de la fondation est présidée par le président du conseil de fondation.

5L'assemblée de la fondation est convoquée au moins une fois l'an pour une séance durant laquelle elle prend connaissance du rapport d'activité de la fondation.

- **Le conseil de fondation**

1Le conseil de fondation :

- a) veille à la réalisation des buts de la fondation
- b) arrête et concrétise la politique cantonale et suisse de la fondation
- c) approuve le budget, les comptes et le rapport annuel
- d) désigne les organes de contrôle
- e) élabore un règlement interne pour le fonctionnement de la fondation.

Pro Senectute Valais Pour la vieillesse Rapport de performance

2Il se compose de 7 à 9 membres. Le Conseil pourvoit lui-même au remplacement de ses membres par cooptation. Chaque région constitutionnelle du Valais y est équitablement représentée.

3La durée du mandat est de quatre ans. Il peut être renouvelé trois fois.

4Le conseil de fondation désigne parmi ses membres un président, un vice-président, un secrétaire. Il nomme le directeur cantonal.

5La fondation est engagée par la signature collective à deux du président, du vice-président et du directeur cantonal.

Au 31 décembre 2018, les personnes suivantes sont membres de plein droit du Conseil de fondation de Pro Senectute Valais :

Thomas Egger, Président
Béatrice Meichtry, Vice-présidente
Stefan Truffer, membre
Dr Martial Coutaz, membre
Serge Pernet, membre
David Roux, membre
Dominique Gaspoz, membre

Yann Tornare, Secrétaire du Conseil avec voie consultative

Les personnes responsables de la gestion

- **Secrétariat cantonal**

Le secrétariat cantonal est l'organe exécutif de Pro Senectute Valais. Il est dirigé par le directeur cantonal, Monsieur Yann Tornare.

Pro Senectute Valais Pour la vieillesse Rapport de performance

Les buts fixés et une description des prestations fournies en relation avec les buts et l'utilisation des fonds mis à disposition

Pro Senectute Valais atteint les buts fixés en fournissant des prestations dans deux domaines distincts, sur tout le territoire cantonal :

1. Le travail social, soit :
 - a. **Aide et conseil** pour la vie quotidienne, le maintien à domicile, l'entrée en EMS, les moyens auxiliaires
 - b. **Soutien psychosocial** et accompagnement lors de difficultés personnelles
 - c. **Information juridique**, financière, relatives aux assurances sociales
 - d. **Appui administratif** (p. ex. déclaration d'impôts).
 - e. **Aide financière individuelle**

Actuellement, nos 9 bureaux de consultation sociale présents sur l'ensemble du territoire valaisan, offrent soutien et conseil à près de 2'400 personnes. Nous assurons par ailleurs le traitement d'environ 150 mandats de curatelle.

2. L'animation, soit
 - a. **Animation** : près de 150 groupes et clubs d'aînés, nombreuses activités (voir brochure des activités)
 - b. **Prévention** : journées thématiques, conférences, formations, ateliers de prévention
 - c. **Sport et Mouvement** : plus de 300 groupes de sport. Ils permettent la pratique d'activités physiques diverses et variées. Ces activités sont encadrées par des moniteurs formés et agréés selon le label esa Sport des adultes.
 - d. **Formation** : offre variée de cours.

Le service d'animation de Pro Senectute Valais abrite près de 150 clubs d'aînés qui proposent jeux, repas et excursions dans tout le canton. En outre, près de 80 groupes culturels déploient leur activité : chorale, fanfare, jeux de société, ateliers créatifs, thé dansants, etc. Par ailleurs, de nombreux cours sont organisés, notamment : informatique, langues, préparation à la retraite, peinture, ateliers de prévention, etc.

Plus de 6'000 personnes bénéficient de ces prestations.

Le service Sport et Mouvement de Pro Senectute Valais abrite quant à lui près de 300 groupes de sport : gymnastique, marche, nordic walking, ski de fond, raquettes, natation, peau de phoque, danse, etc.

Plus de 6'000 personnes participent à ces activités sportives.

Estimation du travail bénévole

Pro Senectute peut compter sur l'appui de plus de plus de 1000 bénévoles. Il est très difficile d'estimer le temps que ces derniers offrent à notre institution. On peut cependant dire que la moyenne se trouve autour de 100h/ par année, soit un total de 100'000 h par année.

Autres informations

Pour de plus amples renseignements concernant Pro Senectute Valais Pour la vieillesse, vous le trouverez sur notre site internet ainsi que dans notre rapport d'activité.